



Lugan le 29 septembre 2023

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LUGAN

Lors de sa séance **du mardi 5 septembre à 20h30 :**

➤ **Délibération n°20230905-36DL : Vente de plaquettes issues de l'abattage des arbres de la lagune**

Mr le Maire rappelle que des coupes de bois ont été faites à la lagune en 2021 par l'entreprise Phalip Gilles. Le bois a été déchiqueté en plaquettes afin d'alimenter la chaufferie bois de l'ehpad la Montanie.

Il propose de fixer le prix de vente de la plaquette à 2361,60€ les 328 MAP.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à 9 voix pour, 0 contre :

- **FIXE** le prix de vente à 2361,60€ les 328 MAP

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an susdits.